

NOUVEAU

Vendredi 5 Janvier : Aujourd'hui : sainte Amélie ; de maïn : Epiphanie. Réveil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 16 h. 04.

Le conseil de révision pour le canton de Roubaix-Est Jeudi, à l'hôtel de ville, les jeunes gens de la classe 1940 ont été convoqués à 8 heures.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

CARNET

— M. et Mme Jean-Charles Level-devisme sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

— M. et Mme Jean Dubrulle-Devlêtre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Bernadette.

M. G. WAGNIER, Chirurgien-Dentiste, démobilisé, reprend ses consultations le 5 janvier, 98 bis, Grande-Rue, Roubaix (Tél. 354-2700).

La contribution nationale de 15 % et la carte du combattant L'Union amicale des Poilus d'Orient (café Beuraire) nous communique :

Les titulaires de la carte du combattant sont exonerés de la contribution nationale extraordinaire de 15 % sur les salaires.

Tirage de la première tranche 1940 de la Loterie Nationale. Le tirage aura lieu le 7 janvier à 14 heures, au Crédit d'Alsace.

La distribution des bons d'essence La distribution des bons d'essence valables pour janvier continuera à l'Hotel de Ville.

LES MASQUES GAZ. — Inscription aujourd'hui vendredi, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LA VISITE MEDICALE DES NOURRISSONS DU CAPITAL. — Interruption depuis les hostilités, la visite médicale des nourrissons du Capital, de la Planchette au Riez, reprendra le 11 janvier.

LE PAIEMENT DES CHOMEURS. — Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 7 janvier, de 8 h. à 11 h. 30.

LE CHAPITRE DES VELOS. — Eglise Sobrierie, marbrée, 136, rue de France, a trouvé, mercredi, à son chantier, qui de Nantes, un vélo avec carte d'identité au nom de M. Van Oopendieck, 55, rue de Haout, à Tourcoing.

JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Tous les sociétaires à jour de leur cotisation, se réuniront le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

UNION CROIX-ROUGE. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

LE BUREAU POPULAIRE DE ROUBAIX. — Réunion de la Commission de la Santé, le 12 janvier, à 8 heures, au siège social, 21, rue de la Liberté.

Mardi 5 janvier 1940. A Roubaix et à Tourcoing on entend toute la journée une très forte canonnade.

Les réquisitions de laine contiennent Des convois de camions automobiles transportent chaque jour le butin à la gare, où des chargements complets sont faits pour l'Allemagne. A Tournai, Courtrai et les environs, le lit est aussi réquisitionné.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE POUR 1940. — Les personnes et familles admissibles au bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour 1940 sont priées de passer, le mardi 5 janvier, de 8 h. à 11 h. 30, au bureau de la mairie, 10, rue de la Liberté.

FRATERNELLE DES A. C. DU CENTRE. — La permanence mensuelle de la section des A. C. du Centre étant suspendue depuis le début de la guerre, les anciens combattants nés jusqu'au 20 janvier 1940 pourront s'adresser à la mairie, 10, rue de la Liberté, pour le paiement de leur cotisation.

LES CONTRIBUTABLES sont invités à déclarer leurs contributions et impôts divers 1930 le plus tôt possible au bureau principal, 105 bis, Grand'Rue, à Roubaix, bureau de la mairie, le vendredi et le samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LES BUREAUX FONCTIONNENT. — Les bureaux fonctionnent de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Vendredi 5 janvier : Hôtel de ville de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. Caisse d'épargne fermée. Bibliothèque communale de 14 h. à 17 h. 30. Bibliothèque populaire de 9 h. à 11 h. 30. Bibliothèque catholique de 9 h. à 10 h. Consulat de Belgique de 9 h. à 13 h. Bains de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Cartes professionnelles et service du charbon Les bureaux fonctionneront ce vendredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Aujourd'hui dans l'illustration 4 pages en couleurs : L'aviation de chasse française des photographies exclusives et UNE CARTE DE L'EUROPE en 7 couleurs (format 75 cm. x 55 cm.) Le numéro avec la carte : 10 fr.

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

HALLUIN La mort d'un vétéran colombophile M. Frédéric Desplancke

Le conseil de révision pour le canton de Roubaix-Est Jeudi, à l'hôtel de ville, les jeunes gens de la classe 1940 ont été convoqués à 8 heures.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Le conseil, présidé par M. de Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Seigneur, conseiller d'arrondissement et de M. Lecomte, conseiller général.

Des cabines téléphoniques supplémentaires L'Administration des P.T.T. nous prie de faire connaître que des cabines supplémentaires ont été installées à Lille-R.P. place de la République ; à Lille-Bourse, place du Théâtre, et à Lille-Gare, place de la Gare.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Chez les Secouristes français UNE CONFERENCE SUR LES GAZ DE COMBAT La première conférence sur les gaz de combat sera donnée le samedi 8, à 14 h. 30, salle Delecluse, 54, rue Bequet, à Lille, par le pharmacien lieutenant-colonel Bury.

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RHUME avec le "THERMOGENE"

Arrêtez ce RH